# L'estuarien

LA REVUE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE n° 3 - Janvier 2003 - 5 €

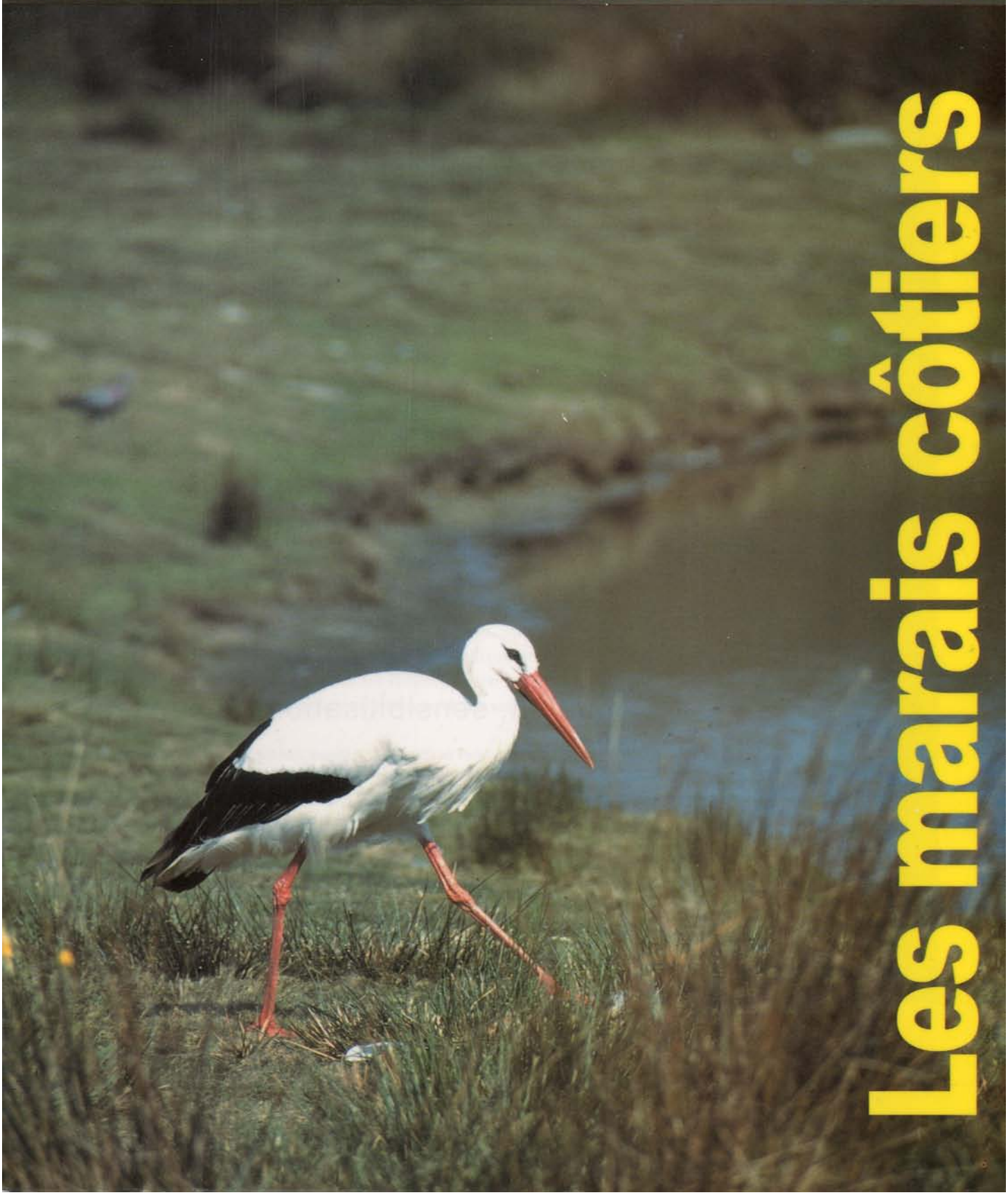

## Les marais côtiers

*L'estuarien*
trimestriel édité par
le Conservatoire de l'Estuaire
de la Gironde
Place d'Armes
33390 - BLAYE
Tél. 05 57 42 80 96
Fax 05 57 42 39 42
lestuarien@estuairegironde.net

**Directeur de la publication**
Daniel Binaud
**Responsable de la rédaction**
Alain Cotten
**Comité de rédaction**
Jacques Barthou, Daniel Binaud, Claude Businelli, Jacques Rodier
**Secrétariat de rédaction**
Annie Cateu
**Photocomposition** : AC-CEG

**Ont participé à ce numéro**
Jacques Barthou, Claude Businelli, Daniel Binaud, Laure Callens, Victor Christian, Alain Cotten, Jean-Bernard Forie, Bérénice Lapouyade, Catherine Lippinois, Gilbert Miossec, Daniel Picotin, Lysianne Rolland

**Photo de couverture**
Cigogne dans les marais du Nord Blayais
© Claude Businelli

ISSN 1635-0820
Dépôt légal : 1er trimestre 2003

imprimé par BS-Média
Le Basque 33710 - SAMONAC

Les auteurs conservent l'entière responsabilité des propos publiés.
Toute reproduction est soumise à autorisation.

Abonnement annuel 2003 : 15 €
Prix au numéro : 5 €

Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde

# Remplir son regard des grands espaces

Ce numéro consacre un dossier aux zones humides menacées. Les marais restent synonymes de marécages, espaces insalubres qui furent si longtemps le berceau de ces fièvres appelées paludisme. Si les fièvres ont disparu, peut-être que de garder le nom de palus ne sert pas leur réputation. Il importe de tout faire pour les préserver car ils font partie des biotopes indispensables à la préservation de nombreuses espèces.

Les mises en culture ont contribué, depuis le XVIIe siècle, à un assèchement que le touriste ne perçoit pas car les effets sont peu visibles, comme trop d'atteintes à l'intégrité physique de notre planète. Il y a pourtant encore des esprits "éclairés" pour y préconiser un développement de l'agriculture. Si l'envie vous prend de venir faire un tour le long de la Gironde, venez donc remplir votre regard de ces grands espaces bordés par le fleuve. Ils méritent la contemplation.

**Daniel Binaud**

Pour son lancement, *L'estuarien* a bénéficié du soutien du Conseil Régional Poitou-Charentes, des Conseils Généraux de la Charente-Maritime et de la Gironde ainsi que de la Communauté des communes de la Haute-Saintonge.

## Information, sensibilisation, échanges

Depuis sa fondation en 1987, le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde s'est fixé un grand objectif : faire connaître l'estuaire de la Gironde, son milieu naturel, son histoire maritime et fluviale, son patrimoine culturel et ses traditions.

Dépassant les obstacles géographiques et administratifs, le Conservatoire souhaite être l'élément moteur d'un mouvement de regroupement autour de l'idée d'un estuaire en tant qu'entité écologique et culturelle, nourrie de son histoire.

Chaque année, d'avril à octobre, dans le cadre de la citadelle de Blaye, le Conservatoire propose une **exposition** synthétique sur l'estuaire de la Gironde, "Estuaire vivant". Un an sur deux, un **colloque** est organisé en différents lieux de l'estuaire ; il alterne avec un "**Forum de l'estuaire**", également itinérant. Par ailleurs, de nombreuses **animations** ont été conçues, notamment pour les scolaires. Le Conservatoire de l'estuaire publie également des **ouvrages** (sur support papier ou numérique). Depuis 1999, un **site Internet** (www.estuairegironde.net) est accessible à tous.

Adhésion au Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde (année 2003)
Individuel : membre actif 15 € ; membre bienfaiteur : 20 € ou plus ; Association : 34 € ; Municipalité : 77 € ou plus.

MAIRIE de BOURG
Reçu le
- 6 JAN 2003
TRANSMIS A :
A :

# Le billet de Laure Callens

## Les marais de l'estuaire participent à la diversité des marais côtiers

Les marais de l'estuaire de la Gironde participent à la diversité des marais côtiers de la façade atlantique. Ces derniers, répartis tout au long de la côte, représentent de vastes ensembles allant de quelques centaines à plusieurs milliers d'hectares.

Aujourd'hui, en leur sein, de nouveaux enjeux se posent aux acteurs.

- L'entretien et la gestion de réseaux hydrauliques mobilisent bien plus largement que les syndicats de marais.

Au sein de l'estuaire, ce sont 54 associations syndicales de marais, 15 syndicats intercommunaux qui doivent s'inscrire au sein des communautés de communes, les différentes procédures [SAGE[1], Charte de Pays, Programmes et politiques européens] et au cœur de bassins versants plus vastes.

- Le défi de développer des activités économiques qui permettent de vivre du marais et de maintenir le patrimoine paysager est à relever : des initiatives font leur preuve en Gironde et ailleurs. En marais, la pluri-activité a souvent été un gage de stabilité sociale et économique ; même si elle demeure périlleuse dans le contexte législatif actuel, il est nécessaire de poursuivre les explorations en ce sens.

- Les nouvelles exigences de suivi et de gestion des marais (lutte contre les ragondins, surveillance des digues, suivi de paramètres liés à la qualité biologique, information des propriétaires et du public) incitent les différents acteurs à imaginer des lieux et des procédures efficaces de travail en commun.

Ces nouveaux défis sont aussi ceux de la convivialité et du pragmatisme ; les hommes et les femmes du marais, habitués à agir de manière solidaire autour de l'eau, peuvent les gagner.

**Laure Callens**
directrice du Forum des Marais Atlantiques

[1] Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Forum des Marais Atlantiques
BP 214 Quai aux Vivres 17304 - Rochefort Cedex
Tél. : 05 46 87 08 00 Fax : 05 46 87 69 90 Courriel : fma@forum-marais-atl.com

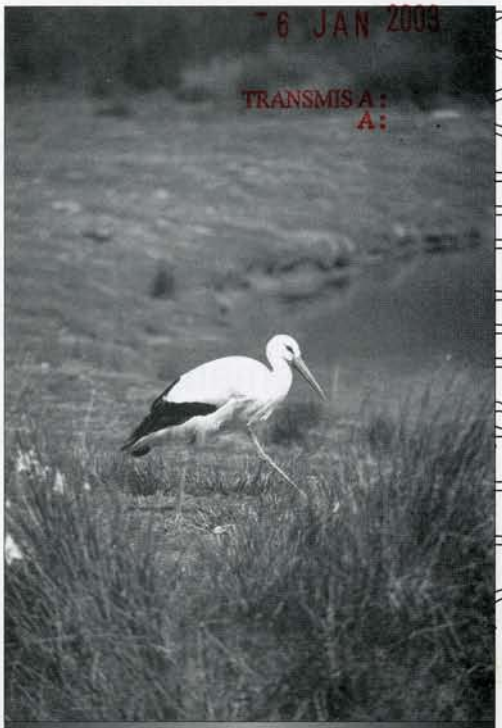
photo Claude Businelli

# Sommaire

DOSSIER MARAIS CÔTIERS
Les techniques d'assèchement des marais . 4
Zones humides, une reconnaissance tardive . 6
Aquaculture en Médoc . . . . . 7
La chasse à la bourde . . . . . 9

LOISIRS
Un périple sur l'estuaire . . . . . 10

ENVIRONNEMENT
Le port des Callonges . . . . . 12

HISTOIRE
L'âge d'or des vapeurs . . . . . 13
Le vieux port ostréicole du Verdon . . . . . 15

ACTUALITÉ
7e colloque sur l'estuaire de la Gironde . . 16

CULTURE
Chiffonnier de Garonne . . . . . 17
Publications récentes . . . . . .18
L'estuaire de la Gironde : les Cahiers . . . 19

TOUR D'HORIZON
Revue de presse . . . . . 20
L'estuaire, voie maritime . . . . . .22
Brèves d'estuaire . . . . . 22
L'agenda . . . . . 23



BOURG GIRONDE

# Les techniques d'assèchement des marais

Pendant des siècles, les marais furent utilisés pour le pacage ; leur mise en culture a nécessité des aménagements et, notamment, une protection de ces terres contre l'invasion par les eaux saumâtres.

Photo J.B. © collection CEG

La remontée du niveau des mers après les grandes glaciations du Quaternaire, les gros apports en alluvions de la Dordogne et de la Garonne et le mouvement des marées, ont provoqué d'importants dépôts sur les rives de l'estuaire.

## Dès le Néolithique, les hommes exploitent le marais

Malgré les difficultés d'accès sur ces sols mal drainés et les risques de "fièvres", ces zones marécageuses ont fait l'objet, dès le Néolithique, d'une mise en culture de quelques parcelles hors d'eau. Tout au long des siècles les fluctuations du niveau des eaux ont conditionné la présence des hommes. Mais, dès le XI^e^ siècle, la mainmise des abbayes sur de grands secteurs de marais prouve l'intérêt que présentent ces terres.

Pendant des siècles, les marais sont surtout utilisés pour le pacage, l'exploitation du fourrage, de la litière, du bois de chauffe et, à certains endroits, des salicornes. Mais il y a aussi des tentatives de mise en culture pour lesquelles sont entrepris quelques aménagements sommaires : création d'enclos en creusant des fossés et en élevant quelques "diguettes" parfois plantées de tamaris, creusement de quelques fossés de drainage sommaires. Mais rien ne protège ces terres contre l'invasion des eaux saumâtres aux marées de fort coefficient.

## Les grands assèchements du XVII^e^ siècle

Les grands assèchements du XVII^e^ siècle, entrepris par la volonté de Henri IV et réalisés par quelques grands personnages (le duc de Saint-Simon dans le Blayais, le duc d'Épernon en Médoc, le duc de Richelieu à Conac), ont bénéficié des techniques mises au point par les Hollandais et parfois même de la présence d'entrepreneurs et d'ouvriers de cette nation.

Dans ces zones basses il s'agit, d'une part, de se protéger de l'arrivée de l'eau et, d'autre part, d'évacuer celle qui s'y trouve.

Du côté de l'estuaire, pour se protéger des plus fortes marées, une levée est dressée (haute de

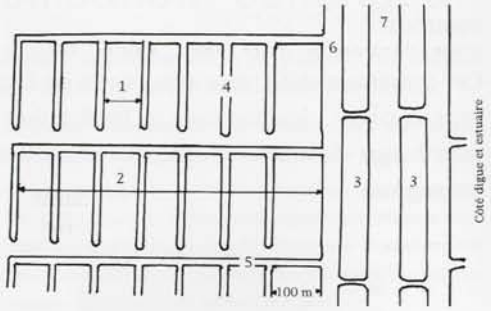


1 : barrail
2 : pan
3 : levée (voie de circulation)
4 : fossé de travers (ou fossé secondaire)
5 : fossé de coulée
6 : canal de contre-ceinture
7 : canal principal

Photo J.B. © collection CEG

huit pieds, soit 2,60 m, dans le marais de Saint-Simon) en laissant en général une zone de sécurité en avant de la digue. Sur les autres côtés, une digue de ceinture (ou de préceinte) doit empêcher les eaux continentales de pénétrer dans le marais. En laissant le marais tourbeux, qui est en bordure de la zone continentale, hors de la zone endiguée et desséchée, on aménage une sorte de "vase d'expansion" (les *cousteyres* en Médoc) où s'accumulent les eaux dans les périodes de fortes pluies. On distingue ainsi un marais mouillé et un marais desséché.

Pour évacuer ces eaux continentales on creuse des canaux de préceinte et d'autres (canaux principaux) qui traversent le marais. Ils aboutissent à l'estuaire où des vannes (appelées écluses) empêchent l'eau saumâtre de pénétrer dans le marais à pleine mer et permettent l'évacuation des eaux à marée basse. À l'intérieur du marais, les "fossés de travers" et les "fossés de coulée" drainent les terres agricoles et se jettent dans un "canal de contre ceinture", lequel est en communication avec un "canal principal". En outre, sur certains canaux, des "pelles coulisse" permettent une répartition du niveau de l'eau.

Les "fossés de coulée" délimitent des métairies de 10 hectares (un *pan*), unité d'exploitation du marais à l'époque, elles-mêmes subdivisées en petites parcelles par les "fossés de travers" disposés tous les 100 mètres.

## De nouvelles techniques au XXe siècle

Pour pouvoir moderniser les cultures, en particulier les mécaniser, certains secteurs du marais sont remembrés. On crée des parcelles plus vastes, parfois de plusieurs centaines d'hectares. Le réseau d'assainissement traditionnel est supprimé. Les "fossés de coulée" et les "fossés secondaires" sont remplacés par des drains enterrés et les eaux des collecteurs sont évacuées par des stations de pompage.

Les dessèchements les plus récents, entre Saint-Thomas-de-Conac et Chenac, sont effectués de la façon suivante : chaque parcelle à assécher est entourée d'un fossé et d'une digue. La digue mesure 3 mètres de base sur 1,5 m de haut. Elle est à 4 m du fossé pour permettre la circulation des engins. La zone endiguée est drainée par des fossés secondaires espacés de 300 m. Les eaux de drainage sont évacuées par des buses à clapet qui passent sous la digue tous les 300 m. Elles s'ouvrent automatiquement à marée basse et se

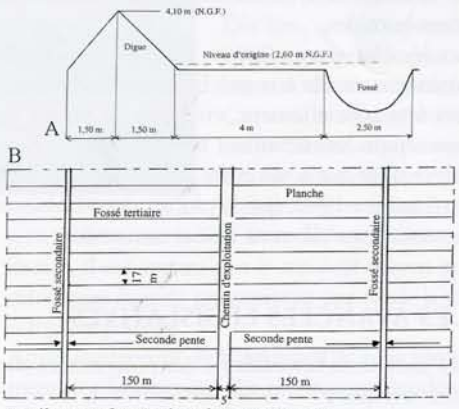

A : digue et fossés de ceinture (coupe)
B : plan des aménagements de détail

ferment à marée haute sous la pression de l'eau. Un travail de nivellement est nécessaire pour combler les nombreux ruisseaux naturels, éliminer les diguettes des mares qui servent à la chasse et établir une double pente vers les fossés secondaires. Enfin, il faut aménager les planches, larges de 17 m, en les séparant par des rigoles tertiaires faites à la charrue. La terre est remontée au centre au bulldozer. Des labours, des hersages et des griffages sont effectués pour aérer le sol, créer une vie microbienne, permettre un début de dessalage superficiel et détruire divers chiendents. Ensuite, des apports d'un mélange de plâtre et de calcaire broyé doivent créer une structure granuleuse, perméable et stable, empêcher l'acidification et permettre d'évacuer le sel.

**Jacques Barthou**

# Zones humides, une reconnaisance tardive

De la Rome antique jusqu'au XIXe siècle, les zones humides ont eu mauvaise réputation. L'argument de salubrité publique pèsera très lourd dans la destruction de ces zones, de même que l'argument agro-économique, également avancé pour se "débarrasser" de ces terres humides considérées comme improductives.

L'Édit royal du 8 avril 1599, prescrit par Henri IV, concédait aux Hollandais la tâche d'assèchement des marais aux fins de développement de l'agriculture. Cet édit constitue le point de départ de la constitution d'un droit de destruction des zones humides.

Les législations anciennes étaient propices aux aménagements et aux assèchements. Si la France a reconnu officiellement, en 1986, la valeur des zones humides en ratifiant la convention de Ramsar, ce n'est que récemment, avec la Loi sur l'eau, du 3 janvier 1992, que la plupart des administrations se sont réellement senties concernées.

## Les avancées législatives

Les initiatives favorables à ces écosystèmes sont donc récentes :

- 1971, **Convention de Ramsar** relative aux zones humides d'importance internationale ;
- 1979, **Directive européenne sur les oiseaux** ;
- 1992, la **Loi sur l'eau** donne une définition des zones humides qui, même juridiquement imprécise, a l'intérêt d'exister ;
- 1992, **Directive européenne "Habitats"** ; les zones humides sont citées dans les milieux d'importance communautaire ;
- 1992, lancement par le Commissariat au plan d'une **enquête sur les politiques publiques** relatives aux zones humides ;
- 1994, **Rapport du Commissariat** ; le constat est alarmant : sur les 76 zones humides étudiées, 64 étaient dégradées dont 12 massivement ; 9 sont restées relativement stables, seules 3 ont bénéficié d'une évolution positive. Depuis trente ans la moitié des zones humides a disparu ;
- 1995, **Plan d'action pour les zones humides** ; suite au rapport précédent, ce plan est davantage composé d'intentions que de mesures opérationnelles. Il permet néanmoins d'engager des actions sous quatre grandes rubriques : mieux connaître les zones humides ; mettre en cohérence les politiques publiques ; arrêter la dégradation des zones humides et restaurer celles qui peuvent l'être ; informer et former.

Conception Diagraphe

Le *Forum des Marais Atlantiques* publie une lettre d'information (3 numéros annuels)
Contact : Florence Lecossois
05 46 87 08 00
fma@forum-marais-atl.com

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, les progrès ne seront durables que si les mentalités évoluent.

**Gibert Miossec**
Forum des Marais Atlantiques

Photo CEAN Rochefort © collection FMA

# Aquaculture en Médoc

## Le parcours du combattant pour obtenir l'autorisation d'exploiter coques et palourdes dans une ferme aquacole médocaine.

Depuis presque 15 ans, les marais nord médocains connaissent une seconde vie grâce à une activité nouvelle, respectueuse de l'environnement : la pénéiculture[1].

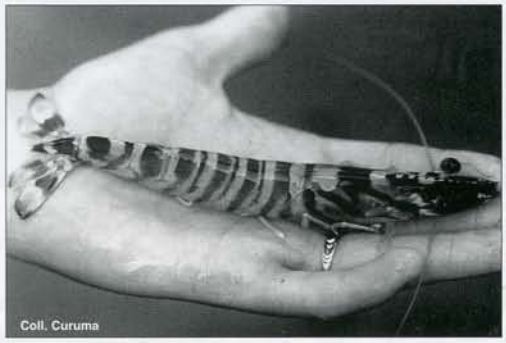
Coll. Curuma

L'exigence de l'espèce considérée (*Penaeus japonicus*, photo ci-contre), en terme de main d'œuvre et de technique d'élevage, entraîne une rentabilité limitée des fermes aquacoles.

Mais, depuis 4 ans, les recherches de voies de diversification sont en cours pour apporter la stabilité nécessaire à ces entreprises. Et les atouts sont désormais de taille : un CTE*, signé entre les aquaculteurs et l'État, leur permet de mettre en place une technique pérenne de production douce et d'entretien du marais et, dernièrement, l'espoir concrétisé d'une autorisation d'exploitation de coquillages dans les fermes installées en marais à la Pointe du Médoc.

ZONES HUMIDES *infos*

Pour en savoir plus sur le CTE* "Aquaculture en marais maritimes nord médocains", lire l'article de B. Lapouyade dans le n° 36 de ***Zones Humides Infos*** (2ème trimestre 2002).

### DIVERSIFIER LES RESSOURCES

Lors de la création du poste de Chargée des activités aquacoles au sein de *Curuma*[2], l'idée d'exploiter les ressources naturelles en coquillages des bassins avait déjà germé dans la tête des aquaculteurs.

Dès lors, soit en septembre 1998, une grande part du travail de l'association *Curuma* a consisté à trouver le moyen d'y parvenir. Et, de réunions avec les collectivités et administrations en concertation avec les ostréiculteurs locaux, il est apparu que le meilleur moyen pour convaincre était de programmer une étude la plus complète possible.

Ainsi, l'université de Bordeaux I et plus précisément, les laboratoires des professeurs Boudou et Blanc, ont été choisis pour mener à bien ce programme, leurs compétences concernant les métaux lourds n'étant plus à démontrer.

### SURVEILLER LES MÉTAUX LOURDS

Dès le début, les Affaires maritimes, l'IFREMER*, les Services vétérinaires, la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) ainsi que les collectivités (Conseil général de la Gironde, Région Aquitaine, District) et la Direction régionale de l'agriculture et des forêts (DRAF) ont été consultés pour la mise en place du protocole.

Il a donc été décidé d'étudier trois catégories de coquillages : les coques, les palourdes et le naissain d'huîtres.

La perspective de développer à nouveau l'élevage des huîtres de taille commercialisable était

Ci-dessus : vue aérienne des marais du Nord-Médoc.
Ci-dessous : larve véligère de mollusque bivalve.

d'ores et déjà exclue à ce niveau d'avancement du projet, notamment pour des raisons éthiques.
La pollution cadmiée[3] de l'estuaire étant à la base de l'interdiction d'exploitation des coquillages dans l'estuaire lui-même, la recherche de cadmium dans ces coquillages a bien entendu été prévue. Afin d'éviter toute controverse ultérieure, le suivi de 4 autres métaux lourds (plomb, cuivre, zinc et mercure) a également été inclus dans le protocole.
L'étude a alors été programmée sur 3 fermes aquacoles :
- la première, très ancienne et dont les bassins n'ont pas été récurés depuis longtemps ;
- la deuxième, très ancienne mais dont les bassins ont subi un curage récent ;
- la dernière ayant été creusée il y a une quinzaine d'année sur des terres agricoles.

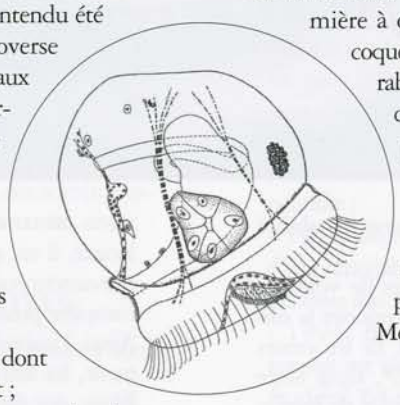

## Coques et palourdes

Après l'accord des administrations et le financement accordé par l'Europe, le Conseil général de la Gironde, la DRAF, le District de la Pointe du Médoc et l'Agence de l'Eau (que nous remercions tous une fois encore), l'étude a pu débuter en mars 2000 pour se terminer en août 2001.
Parallèlement, et pour satisfaire à l'arrêté concernant l'exploitation des coquillages, les aquaculteurs ont entrepris individuellement des analyses bactériologiques sur les coquillages du groupe II (coques et palourdes) durant 13 mois.
La première ferme aquacole à avoir terminé ces analyses, forte des résultats très encourageants de l'étude "métaux", a adressé son dossier complet aux Affaires maritimes en décembre 2001, demandant l'autorisation d'exploitation des coques et palourdes sur son site.
Le 30 mai dernier, l'association a donc soutenu M. Iung, gérant de la ferme *Eau Médoc*, lors de la commission qui a statué sur son dossier et à laquelle assistaient les Affaires maritimes, la DDASS, l'IFREMER, les Services vétérinaires, le Conseil général de la Gironde et le Port autonome de Bordeaux.
La ferme *Eau Médoc* devrait donc être la première à obtenir l'autorisation d'exploiter coques et palourdes, suite à l'avis favorable de cette commission (arrêté en cours de signature à la préfecture, phase d'exploitation prévue pour début 2003).
Une épopée qui aura duré 4 ans... pour espérer mettre les fermes à l'abri des aléas liés à l'exploitation unique des gambas.
Merci donc à ceux qui y ont cru !

**Bérénice Lapouyade**
Chargée des activités aquacoles à *Curuma*

contact : 05 56 09 65 57 ou curuma@club-internet.fr

(1) Élevage semi extensif de crevettes pénéides ou gambas.
(2) En japonais, *kuruma* désigne la crevette impériale *Penaeus japonicus*. (ndlr)
(3) Dans les années 1980, on découvre dans l'estuaire un taux anormalement élevé d'un métal toxique : le cadmium. La source polluante est localisée dans le bassin de Decazeville. Bien que le site ne soit plus en activité, on trouve encore du cadmium dans l'eau et les sédiments de la Gironde. (ndlr)

**CTE** : Contrat territorial d'exploitation
**IFREMER** : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

# La chasse à la bourde

Durant l'hiver 1722, le curé de Saint-Simon-du-Chardonnat, dans le Blayais, devait parcourir de longs trajets sur les terrains marécageux. Pour franchir les fossés, il résolut de s'aider d'une perche. La méthode a fait école.

Le recours à la bourde est limité à trois communes : Saint-Ciers-sur-Gironde, Braud-et-Saint-Louis et Anglade.

Extrait du document guide "L'estuaire de la Gironde" publié par le Conservatoire de l'Estuaire.

© C. Businelli

La qualité de "zone humide" des marais du Blayais est due à la proximité de l'estuaire ainsi qu'à un impressionnant réseau de fossés qui maintiennent l'humidité.

Les chasseurs de bécassines du cru (les *bécassiniers*) franchissent ces fossés à l'aide d'une perche spéciale appelée "bourde".

Autrefois taillées dans du châtaigner, les bourdes actuelles sont plutôt en bambou ou en tube d'aluminium. Un sabot en châtaignier ou en cerisier, appelé "nille" (prononcer ni-yeu) empêche la bourde de trop profondément s'enfoncer dans la vase des fossés.

## Les techniques

Pour rechercher les bécassines, deux stratégies s'affontent : chasser avec ou sans chien.

Un bécassinier sans chien progresse en principe avec le vent dans le dos. En effet, une bécassine qui décolle le fait bec au vent. Celui-ci l'aide à se soulever grâce à l'angle pris par le corps de l'oiseau qui monte. C'est la recherche de portance qu'utilisent par ailleurs les avions. Ainsi faisant, l'oiseau se rapproche un très court instant du chasseur avant de fuir en zigzags. Par contre, lorsque l'on utilise son compagnon à quatre pattes, il vaut mieux avoir le vent dans le dos afin qu'il véhicule au chien les émanations du gibier. Mais tout ceci reste de la théorie, parfois battue en brèche par les contraintes du milieu.

Cependant, pour franchir les cours d'eau à la bourde, la technique reste invariablement la même. Il ne faut pas piquer la bourde au milieu du fossé car ce serait un excellent moyen de rester planté à mi-chemin. L'extrémité de la perche doit être fichée près du bord, vers soi (photo ci-contre). C'est l'élan pris par le sauteur qui permet de traverser sans se mouiller... ou presque !

© C. Businelli

Les chasseurs de cailles et les pêcheurs d'anguilles du Blayais ont aussi accessoirement recours à la bourde qu'ils portent accrochée à la ceinture.

**Claude Businelli**



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BORDEAUX

# Un périple sur l'estuaire

Photo C.L. © collection CEG

## Vagabonder une semaine sur l'estuaire en canot voile-aviron : des moments intenses ou agréables qui méritent d'être contés.

Lundi. Sur les quais de Libourne. Le soleil se lève, l'air est plein de senteurs, une petite brise de nordet* souffle : joie et excitation des partances ! À la renverse* je largue les amarres.
Les rames plongent dans l'eau pour la première fois. Elles effraient un poisson qui saute à bord. Je le remets à l'eau. Est-ce un signe ?

Bourg-sur-Gironde. Je pique l'étrave* du canot dans la vase de la berge et abat le mât. J'empoigne les avirons et repart en rasant la rive pour lutter contre le retour du flot* : il faut se plaquer à la berge pour étaler le courant, se glisser sous les passerelles des pontons, raser les pieux et les souches à moitié immergés, laisser le talon de quille racler des obstacles invisibles.
À La Reuille, j'attends à l'ancre le retour du jusant*.

Mardi. Je continue ma descente de l'estuaire. L'eau, absolument plate, brasille* sous les rayons du soleil ; le vent est favorable, tout va bien à bord.

Devant Mortagne, l'après midi. La brise forcit. Il faut larguer de l'écoute* dans les rafales et le canot peine, écrasé par sa grande voile rouge qui claque dans la brise. Je décide de me réfugier à Port Maubert.

Je m'échoue involontairement à l'entrée de l'estey*. Essayez donc de remettre à flot un canot en pataugeant dans la vase molle ! Mes efforts désespérés et surtout la marée montante agissent : me voici enfin remis à flot. À petits coups d'aviron, je glisse entre deux hautes haies de roseaux, toutes bruissantes de vent. Bienvenue au pays du peuple roseau, où le temps s'immobilise…

**Rencontre** par Catherine Lippinois

De notre bateau nous les avions surveillés à la jumelle pendant longtemps.

Leur approche fut lente.

Nous ne nous lassions pas de regarder leurs voiles.

Mercredi. Temps bouché, brise fraîche et bruine. Il faut prendre un ris*. Parvenu à l'embouchure de l'estey* je largue la voile ferlée* sur le mât. J'engage la dérive dans son puits et saute prendre la barre et régler l'écoute. La côte charentaise disparaît et devant moi il n'y a rien de visible. Je gouverne d'après le vent, sans compas, et veille aux vagues les plus creuses, panachées d'écume…
Retour vers le vasard de Beychevelle, où je débarque. Un chemin menant à une tonne est tracé dans les masses denses de roseaux. Il n'y a personne. L'île est un vaste jardin et des fleurs sauvages éclatent en buissons de corolles ouvertes.

Photo C.L. © collection CEG

Jeudi. J'embarque un ami à Pauillac et nous rejoignons *Vatéa*, le gros croiseur en acier de Catherine et Christian. Ce dernier nous lance une aussière* que je tourne autour du premier banc. Joie de retrouver des visages amis autour d'un bon repas servi sur la table du grand carré. Après une soirée bien agréable, nous dormirons à bord.

Vendredi. Estey* de La Maréchale. Une cale s'avance loin dans l'eau et il est facile d'y débarquer pour pique-niquer. Une enfant arrive et installe sa balance pour la pêche à la crevette. Nous faisons la sieste sous un arbre. Il semble qu'il ne se passe rien, et pourtant… Le flot revient et l'eau monte. La jeune fille rejette à l'eau la poignée de crevettes qu'elle à pêchées, « *parce qu'elles sont enceintes* ». Cap sur les masses géométriques de Braud-et-Saint-Louis.

Crépuscule : le vent se lève et, sitôt sorti du port de Blaye où nous avons dîné, l'étrave* verticale de notre canot mord les lames courtes d'où s'envolent des embruns invisibles et glacés. Les îles ne sont plus que des masses confuses et, tirant des bords*, nous fouillons l'obscurité à la recherche d'un endroit où débarquer.
La nuit à terre est pleine de luttes immobiles contre le vent glacé de la nuit, de clapotis et de frissons… Que l'insomnie est belle !

Samedi. Le ciel est, au réveil, parfaitement bleu. Pas de vent, une île en fleur rien que pour nous, la renverse* de la marée comme une invitation au départ et l'odeur chaude du café : voici les trésors simples qu'offre la randonnée nautique.

**Jean-Bernard Forie**

Ils arrivèrent lentement.

Le rangement du bateau dura un long moment.

Leur bateau allait rester amarré au nôtre tout le long de la nuit.

Puis ce fut le temps de l'amitié.

**Aussière** : cordage permettant d'amarrer un bateau.
**Brasiller** : se dit d'un plan d'eau dont les vaguelettes scinctillent sous les rayons du soleil.
**Brise de nordet** : vent faible à modéré de secteur Nord-Est.
**Estey** [prononcer *esteille*] ou **étier** : petit chenal découpé dans la berge où aboutit généralement un cours d'eau ; utilisé très souvent comme petit port.
**Étrave** : l'avant du bateau, où les flancs se rejoignent.
**Ferler la voile** : la replier en plis plus ou moins serrés.
**Flot** : marée montante.
**Jusant** : marée descendante.
**Larguer de l'écoute** : diminuer la force propulsive de la voile en relâchant le cordage qui sert à l'orienter.
**Renverse** : le moment précis où la marée change de direction.
**Ris** : rangée de petits bouts de cordage posée sur la voile pour la nouer serrée après l'avoir réduite.
**Tirer des bords** : synonyme de louvoyer ; remonter le vent.

# Le port des Callonges

## Dernière halte nautique girondine de la rive droite, le port des Callonges est en pleine évolution.

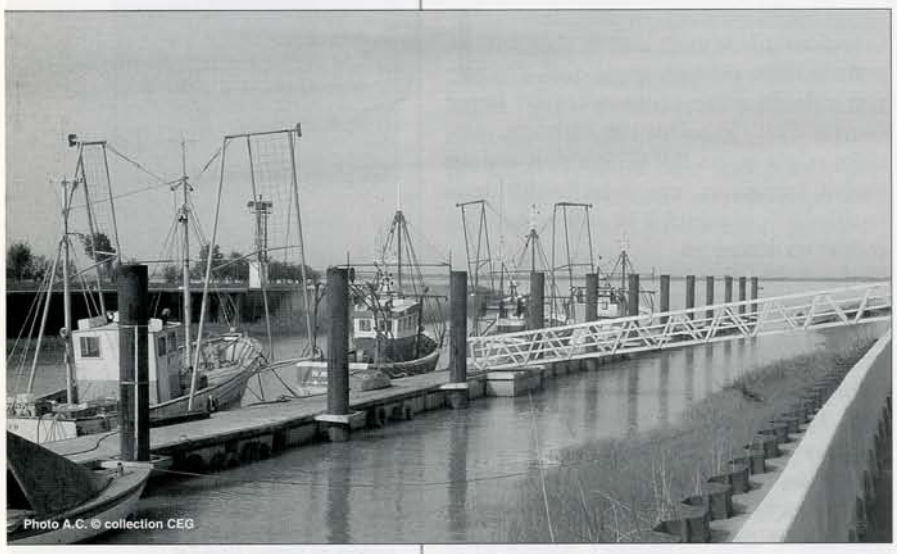
Photo A.C. © collection CEG

Le port des Callonges est un petit port dynamique de l'estuaire de la Gironde, administré par les communes de Braud-et-Saint-Louis et Saint-Ciers-sur-Gironde dans le cadre d'un SIVU[1]. Inauguré par le Premier ministre d'alors, M. Alain Juppé, en 1996, le port a subi avec violences les affres de la tempête en 1999. L'année 2002, après deux ans de réparations, a été celle de nouveaux projets, surfant sur l'intérêt que suscite actuellement l'estuaire.
Ainsi, le 14 juillet dernier, une guinguette a vu le jour et, prochainement, les travaux de mise en place d'un plan lumière[2] démarreront.

À plus long terme, la sécurisation sera assurée par la création de deux épis de protection à l'entrée du port, tandis que le bâtiment fera l'objet de soins tout particuliers pour permettre l'installation d'une capitainerie, d'une salle d'exposition, d'un centre de formation pour les nouveaux brevets de secouristes jet ski, de vestiaires douches pour les plaisanciers et de studios pour les touristes. Bref, le développement des Callonges s'accélère et les activités touristiques et économiques de ce site sont riches et variées.

**Me Daniel Picotin**
Président du Syndicat d'habilitation du port

Photo © Mairie de Saint-Ciers-sur-Gironde

[1] SIVU : syndicat intercommunal à vocation unique.
[2] Le plan lumière est un projet inscrit au programme CIADT (Comité interministériel d'aménagement et du développement du territoire) qui concerne les deux rives de l'estuaire. (ndlr)

# L'âge d'or des vapeurs

**De 1824 à la fin du XIX^e s., la concurrence est vive entre les compagnies de vapeurs qui furent ensuite victimes du chemin de fer.**

Le succès de la *Garonne*[1] puis du *Triton* stimula la concurrence. Le groupe fondateur devint en 1823 la "Société des 4 bateaux" (*Henri IV*, *Sully*, *Français* et *Estafette*). Un concurrent, la *Confiance*, apparut la même année mais fut absorbé par les précurseurs qui devinrent la "Société des 5 bateaux".

Le trafic eut tôt fait de se scinder en deux : l'amont vers Agen et même Toulouse et l'aval vers Royan. De 1824 à 1830 la concurrence la plus vive s'exerça sur l'amont.

## LA CONCURRENCE DES COMPAGNIES MARITIMES

En 1830 la compagnie qui desservait l'aval et comportait les promoteurs d'origine s'appela la "Compagnie du Bas de la Rivière". Elle exploitait le *Duc de Bordeaux*, le *Courrier de Pauillac*, l'*Ingénieur*, la *Gironde* et le *Bordelais*. Pour la première fois, elle offrit un service vraiment nouveau : le remorquage des navires de mer qui étaient encore, à plus de 90%, des voiliers.

En 1835 le *Ville de Royan* fut mis en service. Un compétiteur, "L'entreprise" crut qu'il suffirait de baisser les prix pour réussir. Comme les autres, il échoua.

En 1836, le *Ville de Blaye* entra en service. Le *Corsaire*, nouveau concurrent, disparut après quelques voyages sur Blaye. Le *Trim* de la "Compagnie Royannaise" apparut à son tour sur Bordeaux - Blaye - Royan en 1843.

Deux ans plus tard "Bladinières et C^ie" mettaient en service sur Royan le *John Ericson* à hélice. Ce progrès ne fut pas le seul car la "Compagnie du Bas de la Rivière", dirigée par M. Fourcade, exploitait désormais cinq bateaux à coque de fer.

L'année suivante vit sa fusion avec la "Compagnie Armand Dumeau" et, en 1870, une fusion totale amène la création de la "Compagnie Maritime Gironde & Garonne" qui transportait des passagers et des marchandises sur la mer, l'estuaire, la Garonne, la Dordogne et les canaux. Elle exploitait six navires et cinq remorqueurs.

De 1881 à la fin du siècle, la Compagnie, que plus aucune concurrence fluviale ne menaçait, s'enrichit de deux navires achetés à la "Compagnie Générale Transatlantique", de gabares à vapeur, un ex aviso, le *Laprade* et un bateau à deux hélices, l'*Union*. Une menace, cependant, s'était précisée : celle des chemins de fer.

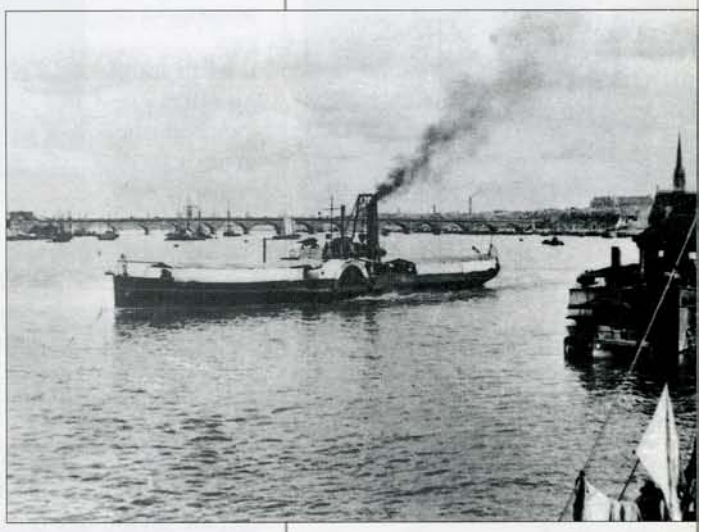

Le vapeur *Gironde* à Bordeaux, en partance pour Blaye.
Coll. CEG ©

[1] Voir *L'estuarien* n° 1.

## LES TRAINS DE PLAISIR

De 1840 à 1870 le réseau ferré français passa de 426 à 17 762 km. Les trains de plaisir étaient nés entre Bordeaux et Royan. Pour leur répondre, la "Compagnie Gironde & Garonne" lança elle aussi des "trains" de plaisir les dimanches et fêtes. L'aller et retour coûtait 3 francs et 2 francs, avec restaurant à bord.

L'*Union* et le *Satellite* faisaient des allers et retours Royan - Le Verdon et des promenades en mer.

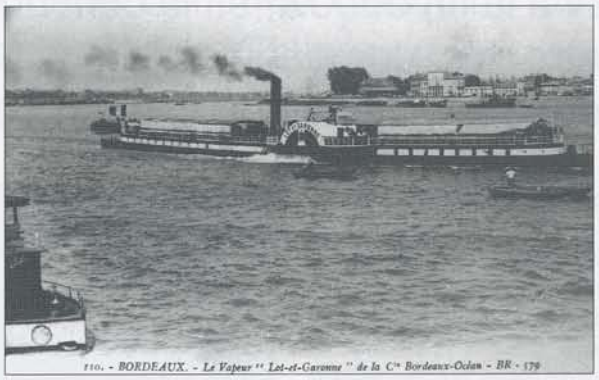


Il fallait lutter également contre les chemins de fer du Médoc et celui de l'État, dit "Économique", desservant Blaye.

Les responsables se plaignaient de l'inégalité de traitement entre les armateurs et les sociétés ferroviaires, les premiers étant soumis à un impôt de 12% contre 3% pour les secondes qui bénéficiaient d'un monopole et d'une garantie de l'État.

Et, pourtant, le vapeur ne mettait, en 1898, que quatre heures entre Bordeaux et Royan, offrant même des tarifs "bain de mer" valables trente trois jours.

La ville de Bordeaux avait installé sur les *Hirondelles* n° 1, 2 et 3 des pompes pour lutter contre les incendies en rade et sur les quais, précaution indispensable car, en 1869, un incendie dans un chargement de pétrole en caisses se répandit dans le port, où dix sept navires et des gabares furent la proie des flammes.

Ci-contre : le *Lot-et-Garonne* de la Compagnie "Bordeaux-Océan"
Coll. CEG ©
Ci-dessous, l'arrivée du vapeur à Royan
Coll. particulière ©

## LES CÉLÉBRITÉS

Les vapeurs connurent aussi leurs heures de gloire en transportant des célébrités : la duchesse d'Angoulême, en 1823, se rendit de Bordeaux à Pauillac qu'elle avait quitté en 1815, sur un navire anglais. En 1828, le *Bordelais* amena la duchesse de Berry de Blaye à Bordeaux pour la pose de la première pierre des colonnes rostrales. En 1832, cette même duchesse fut amenée du Verdon à Blaye où elle fut emprisonnée jusqu'en 1833. Le même bateau la ramena à Bordeaux d'où elle partit en exil. En 1839, le duc et la duchesse d'Orléans prirent le vapeur de Royan à Lormont pour visiter les chantiers Chaigneau et Bichon. En 1845, les ducs de Nemours et d'Aumale se rendirent au Verdon pour voir, à la Pointe de Grave, les travaux de défense contre l'érosion. 1852 vit la visite à Bordeaux du prince Louis-Napoléon venant d'Agen pour poser sa candidature comme empereur. Le Maréchal de Mac-Mahon, Président de la République, vint en 1877 de Saint-André-de-Cubzac à Bordeaux. En 1895, Félix Faure, Président de la République, alla de Libourne à Bordeaux pour inaugurer l'exposition. Il fut suivi de Sir John Renals, lord-maire de Londres.

La dernière Compagnie, dénommée "Bordeaux - Océan", se maintint jusque dans les années 1920[2]. Ses actionnaires avaient-ils la même foi que le descendant d'un des constructeurs de la Garonne, M. C. Chaigneau, qui écrivait en 1898 : « *Un avenir plein de promesses s'offre à nous, dans les nombreuses découvertes scientifiques qui seront sûrement suivies d'applications pratiques de la vapeur, des gaz de pétrole mélangés d'air et de gaz d'éclairage, de l'électricité, de l'air comprimé, des huiles minérales, etc.* » ?

**Daniel Binaud**

[2] Un de nos lecteur saurait-il quand s'arrêta cette compagnie ? D.B.

# Le vieux port ostréicole du Verdon

Lourd de siècles, le fleuve pénètre dans le petit village du Verdon-sur-Mer par un chenal. Sur la cale, tout près des maisons typiques, un beau bateau de bois repose sur le flanc. Qui peut avoir l'âme assez dure pour ne pas se laisser séduire par la beauté de cette image ? Pourtant, armé d'une tronçonneuse, il ne faut guère plus d'une demi heure pour gommer définitivement la délicatesse de cette aquarelle vivante. De ce symbole aussi : celui d'un passé ostréicole qui, à défaut d'animer encore le village, nous a légué bien des souvenirs et beaucoup de poésie.

## D'ENCOMBRANTES ÉPAVES !

Et pourtant, ces vieux bateaux, que d'encombrantes épaves ! Presque des déchets. Sans doute tant de finesse perturbe-t-elle les lignes froides et dures du nouvel ordre bétonné où l'on s'acharne à nous plonger. De telles aberrations sont encouragées par l'ignorance, la facilité et l'absence d'une réelle politique de sauvegarde de notre patrimoine verdonnais. C'est la raison pour laquelle l'association du Vieux Port aux Huîtres a été créée en 1999.

Elle s'efforce de sauvegarder tout ce qui rattache le village à son histoire ostréicole, à la pêche estuarienne, à l'atmosphère de ce milieu unique où nous vivons. Les vieux bateaux, les bacs à huîtres, les accessoires de la pêche à la piballe, les chalands et les plates, les marais... n'en déplaise à certains, tout ceci peut encore trouver sa place dans notre présent et notre avenir, tout comme l'Histoire a toujours trouvé sa place dans n'importe quelle logique de développement économique.

Photo C. Businelli ©

## LE "CHENALOSCOPE"

En plein été, la Fête du Vieux Port, s'efforce aussi de raviver les liens qui nous rattachent à une culture toujours forte. Les enfants y découvrent la nature proche et les gestes simples à travers des jeux où des promenades en bateau dans le chenal ; de nombreux peintres viennent également y exposer leur travail. Grâce aux fonds collectés lors de cette fête et grâce aux adhésions de soutien, l'association espère atteindre d'autres objectifs : la remise en état du chenal et l'entretien des bateaux qui l'occupent encore, l'organisation de visites guidées et la création d'un petit "chenaloscope" dans les cabanes du vieux port, sorte de condensé d'animations et d'informations pour mieux comprendre le milieu passionnant de l'estuaire et l'histoire des hommes qui le peuplent.

Photo J.B. © collection CEG

**Victor Christian**

Association du Vieux
Port aux Huitres,
12, chemin de Grayan
33123 - Le Verdon-sur-Mer
tél. 06 20 60 06 22
Cotisation annuelle : 10 euros.

# 7e colloque sur l'estuaire de la Gironde

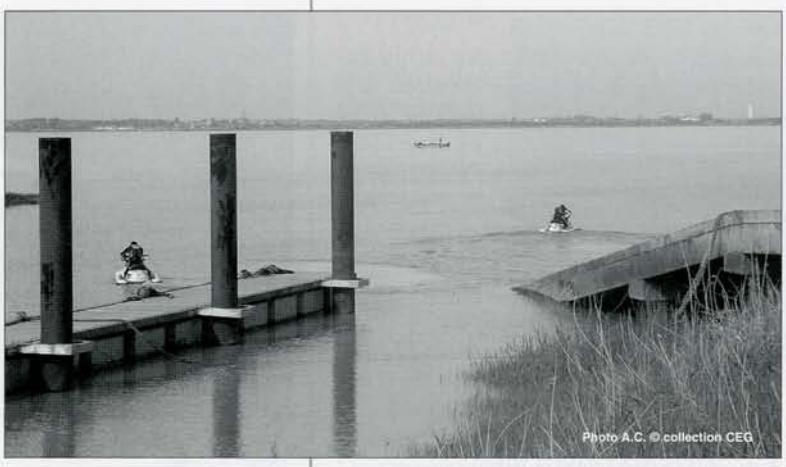
Photo A.C. © collection CEG

Après le colloque de Saint-Georges-de-Didonne en 2001[1], celui de Cantenac, en Médoc (1999), le Conservatoire de l'Estuaire, soucieux d'être présent sur les deux rives et dans les deux départements, organise de nouveau cette manifestation biennale sur la rive droite girondine, à Braud-et-Saint-Louis. Trois autres colloques ont déjà eu lieu sur cette rive, à Blaye et à Saint-Martin-Lacaussade.

Non seulement ces colloques font l'objet d'une publication (voir p. 19), enrichissant et diffusant ainsi, conformément aux objectifs du Conservatoire, les connaissances sur l'estuaire, mais ils sont en outre l'occasion de rencontres entre spécialistes de différentes disciplines, associatifs et professionnels.

Le colloque de 2003 sera présidé par Monsieur Alain Boudou, professeur à l'université Bordeaux I, directeur du Laboratoire d'écophysiologie et écotoxicologie des systèmes aquatiques (LEESA) et président du Groupement d'intérêt scientifique écologie et économie du bassin Adour Garonne (GIS ECOBAG)

Onze interventions sont prévues lors de ce colloque (voir ci-contre).

Sept universitaires prendront la parole : quatre géologues et océanographes, deux géographes et une historienne.

Les autres intervenants sont des associatifs et des professionnels.

Les inscriptions à ce colloque sont d'ores et déjà ouvertes au Conservatoire de l'Estuaire, à la citadelle de Blaye, 33390 (05 57 42 80 96) et cela jusqu'au 20 mars. Une participation aux frais de 10 euros est demandée. Pour ceux qui le souhaitent un buffet est également prévu au prix de 10 euros.

**Programme du 7e colloque du Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde**

8h30 : accueil - 9h : début des travaux

- Approche intégrée et interdisciplinaire du système fluvio-estuarien de la Gironde (site-atelier ECOBAG), par A. Boudou (CNRS, Univ. de Bordeaux I)
- Évolution des paléoenvironnements côtiers de l'Holocène : l'exemple de l'estuaire de la Gironde, par B. Clavé et L. Massé (Univ. de Bordeaux I, DGO)
- L'estuaire de la Gironde et l'effet de serre, par G. Abril (Chargée de recherche au CNRS, Univ. de Bordeaux I) et É. Vessy (médiateur scientifique de l'association "Océan")
- Une page oubliée de l'estuaire de la Gironde : le "dessèchement" des marais au Moyen-Âge et son anéantissement, par D. Coquillas (Docteur en Histoire)
- Les marins de l'estuaire de la Gironde dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, par L. Guilain (enseignante en histoire)
- Les vicissitudes de la navigation américaine sur l'estuaire de la Gironde à la fin du XVIIIe siècle, par S. Marzagalli (Univ. de Bordeaux III, déléguée régionale de la SFHM)

12h 30 : repas - 14h 15 : reprise des travaux

- Le départ plein d'embûches de La Fayette, de l'estuaire de la Gironde, par D. Binaud (Président du Conservatoire de l'Estuaire)
- Un siècle de l'histoire du port de Mortagne (1840-1940), par J. Barthou (Conservatoire de l'Estuaire)
- Bilan et perspectives des filières halieutiques et aquacoles de la Gironde, Ph. Fournet (Univ. de Bordeaux III)
- Discours environnemental et acteurs dans les marais girondins (Vitrezay et Blaye) par M. Pouyllau (Univ. de La Rochelle, avec la collaboration de A. Cazeaufranc et A. Poutet, étudiants de maîtrise)
- Les nouvelles technologies appliquées au transport des personnes à Bordeaux : les bateaux électriques, les expérimentations, les projets, par M. Belaud, (Directeur moyens généraux, nouvelles technologies à la Communauté Urbaine de Bordeaux.)

17h : clôture des travaux

[1] "les Cahiers" n° 5 sont actuellement en souscription : voir p. 19.

# Chiffonnier de Garonne

Tout d'abord, il y a le "rempail" : roseaux et brindilles sèches roulés et déposés par les marées, amalgamés par le noir mazout des bateaux. Le "rempail" sent la réglisse et l'osier mouillé dont se servent les gitans pour faire les paniers. Il offre au front de la rive sa frange blond pâle et recèle les déchets apportés par la rivière : flacons divers, matériel de bateaux, vieux jouets, bouteilles porteuses d'hypothétiques messages, souches lavées, lissées par la vague douce et répétée jusqu'à devenir les sculptures surréalistes de la Garonne.
Armée d'un bâton, j'y cherche aujourd'hui encore le trésor qui n'est pas imaginé, pas su, qui est l'espoir, la trouvaille, la quête du fouineur de grenier ou de rivière.

Photo A.C. © collection CEG

Je fus, un temps, avec les complices de mes dix ans, chiffonnier de Garonne, nous en écumions les bords jusqu'à ce que, lassés d'amasser nos butins dans l'aisselle accueillante d'un vieux saule, nous allions nous asseoir tout près de l'eau.
Si la dernière marée était assez lointaine pour que la boue de la berge ait séché, nous pouvions aller là où ne subsistent plus ni herbe ni roseau.
À cet endroit indistinct de la terre ou de la rivière, la glaise nue, inlassablement caressée par l'eau, une fois en manque d'humidité se craquelle en mosaïque dont elle a le poli et la fraîcheur. Quelque part, sur ces rives, des saules avaient poussé en rond, comme pour faire la conversation, leurs branches hautes se mouvaient en une voûte bruissante, c'était notre résidence d'été, les projets, les rêves, les inventions diverses y naissaient, y vivaient sans jamais franchir les fortifications du "rempail".
Mon bâton de chercheuse me conduit tout droit à ma maison d'arbres. Ce soir, la marée est haute et des vagues sales lèchent les troncs avec des bruits répugnants, la soirée est avancée et la nuit s'installe par plaques. Les saules ont poussé et leur croissance a détruit l'abri feuillu, les arbres sont aujourd'hui trop écartés, leurs frondaisons trop hautes ne donnent plus l'illusion d'un toit, ne subsiste que la souche centrale maintenant délivrée de sa fonction de table à goûter.

L'endroit menace de tous ses bruits, toutes ses branches, jusqu'à l'eau insidieuse qui se glisse sous mes pieds et m'oblige à reculer. Je n'insiste pas, me détourne de ma maison d'enfance et reprends le chemin de ma maison de briques, ma maison de femme.

**Lysiane Rolland**

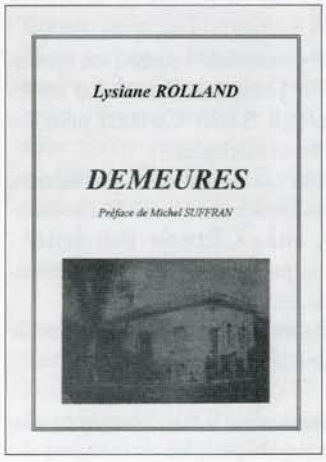


Texte extrait de *Demeures*, ouvrage en vente au Conservatoire de l'Estuaire.

# Publications récentes

## IMPRESSION ESTUAIRE : LE CD-ROM

Pour la troisième année consécutive, le Conservatoire de l'Estuaire offre un espace d'expression à des créateurs passionnés, inspirés par l'estuaire de la Gironde.

Cette année, la plasticienne **Catherine Lippinois** est l'invitée d'honneur de ce CD-Rom. Parcourant le fleuve où elle puise son inspiration, elle retrace ici son itinéraire artistique : un regard complet sur son œuvre et une initiation à sa démarche singulière.

**Isabelle Godicheau** nous entraîne plus en amont pour nous faire partager ses deux passions : la photographie et le mascaret. La qualité de ses clichés, sa connaissance du terrain, son regard nous font goûter la magie de la vague déferlante.

Avec la sélection d'une trentaine d'aquarelles, **Yan de Siber** participe pleinement à cette rencontre. Il nous restitue les escales estuariennes des bâtiments de la Marine Nationale.

Autres "objets flottants bien identifiés" : saura-t-on retrouver les photographies de **Jacques Barthou** après le traitement que leur inflige **Alain Cotten** pour les métamorphoser en peintures numériques ?

La littérature a également sa place dans cette production. Avec sa verve et fier de son enracinement en Haute-Saintonge, Papi Buffàdó - alias **Claude Bardeau** - extrait de son abondante littérature quelques textes "estuariens" qu'il nous propose de découvrir.

Enfin, **Christian Lippinois** nous offre l'intégralité de son dernier ouvrage, *L'appel du fleuve*.

Ce CD-Rom est en vente au Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde au prix de 10 euros (+ 3 euros de frais d'expédition).

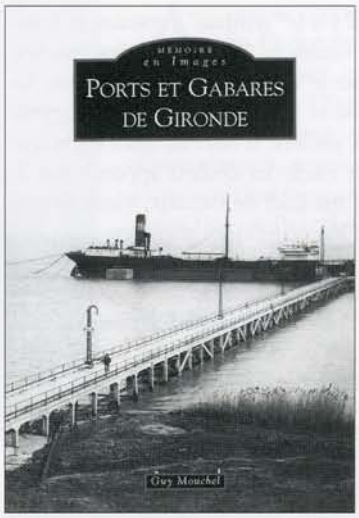


Après un premier ouvrage sur le Port de Pauillac au début du XX$^{e}$ s., puis un deuxième livre sur les châteaux de Pauillac, Guy Mouchel a mené une recherche sur les gabares de la Gironde et les petits ports de l'estuaire.

Le temps des gabares est révolu, aussi faut-il raviver le souvenir des anciens, plonger dans les cartes postales des collectionneurs ou les photos de famille jaunies, pour se représenter le labeur des travailleurs du fleuve en ce début de XX$^{e}$ siècle.

Cet ouvrage nous familiarise avec le trafic portuaire et gabarier tout le long des deux rives de l'estuaire. Avec Guy Mouchel, nous prenons la mer en longeant d'abord les côtes de Soulac et Montalivet - autrefois points de départ des pêcheurs - pour rendre visite au phare de Cordouan. Puis nous mettons le cap sur les petits ports de la rive médocaine et sur ceux de la rive droite. Au rythme des vents et des marées, nous nous dirigeons vers le Bec d'Ambès. Tout au long de ce voyage, nous croisons coureaux ou gabares qui transportent barriques de vin, pierres de taille, poteaux de mines, céréales, cochons, vaches et marchandises en tous genres.

Mais le passé n'a de vérité que dans le présent et cet ouvrage se termine par un chapitre sur la gabare *Les deux frères* que l'on peut encore croiser sur l'estuaire de la Gironde.

PORTS ET GABARES DE GIRONDE, Éd. A. Sutton, 128 p. 19 €.
(disponible au Consevatoire de l'Estuaire de la Gironde)

# L'estuaire de la Gironde : les Cahiers

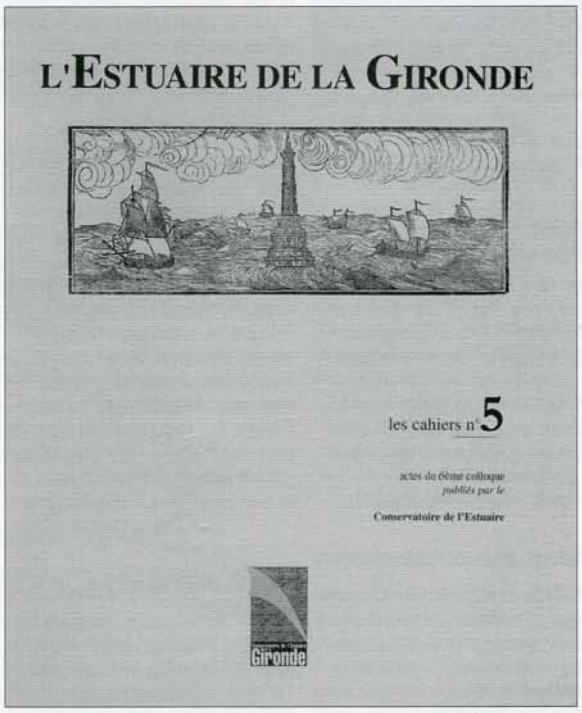


## Sommaire des Cahiers n° 5

- **Le sel et l'estuaire de la Gironde à l'époque médiévale (Xe - XVIe siècles)**, par D. Coquillas (Docteur en histoire).
- **Les sociétés littorales et les naufrages dans l'estuaire de la Gironde aux XVIIe et XVIIIe siècles**, par J. Peret (Université de Poitiers).
- **La vie quotidienne des bateliers de Bordeaux au XVIIIe siècle**, par J. Baudet (ancien président de la Société Historique et Archéologique de la Charente).
- **Les petits ports "minotiers" de la rive saintongeaise de l'estuaire de la Gironde (1840 - 1940)**, par J. Barthou (Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde).
- **Projets et mythes du "grand port" de Talmont**, par J. Tribondeau (Société des Amis de Talmont).
- **La peur de l'eau : l'exemple de Royan**, par Y. Delmas (DES de géographie).
- **Vieillir entre les deux rives de l'estuaire. Approche anthropologique**, par S. Poupi (Doctorant en anthropologie).
- **La passe d'entrée en Gironde, évolution et aménagement**, par A. Féral (Port Autonome de Bordeaux).
- **Le Service de Trafic Maritime de la Gironde : les moyens technologiques mis en œuvre**, par J-P. Réau (Port Autonome de Bordeaux).

Tous les deux ans, depuis 1989, et à l'exception de l'année 1993 où il s'est confondu avec le Congrès de la *Fédération Historique du Sud-Ouest*, le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde organise un colloque sur l'estuaire. Se rencontrent là des universitaires, des professionnels, des associatifs de toutes disciplines, sur le thème de l'estuaire. Les communications font l'objet de publications. Ces actes de nos colloques sont intitulés : "**L'estuaire de la Gironde : les cahiers**".

Nous avons déjà publié quatre volumes, le premier regroupant la plupart des communications de 1989 et 1991, puis les numéros 2, 3 et 4 pour chacun des colloques de 1995, 1997 et 1999. Au total 48 contributions à la recherche pour une meilleure connaissance de l'estuaire. Les numéros 2, 3 et 4 sont toujours disponibles au Conservatoire de l'Estuaire, à Blaye.

Nous préparons la parution du n° 5, actes du 6e colloque tenu à Saint-Georges-de-Didonne en 2001. Il comptera 9 articles (voir encadré) et il est dès maintenant proposé en souscription jusqu'au 15 mars 2003 au prix de 14 euros, au lieu de 17 euros (+ 3 euros de frais d'expédition). Les souscripteurs peuvent bénéficier de tarifs préférentiels pour l'achat des numéros 2, 3 et 4 (10 euros + frais d'expédition).

Pour tout renseignement complémentaire adressez vous au Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde, citadelle de Blaye 33390, téléphone 05 57 42 80 96.

La préparation du 7e colloque est en phase d'achèvement et le programme est présenté page 16.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BORDEAUX

Pauillac

### DU SABLE EN OR

La Garonne et la Dordogne sont 2 fleuves aurifères qui véhiculent des paillettes d'or, lesquelles se concentrent dans les zones les plus érodées du littoral. Pour mettre à jour l'or que l'on trouve « *en concentrations remarquables dans les sables de l'Amélie, à Soulac* », Laurent Londeix, du département de géologie et d'océanographie de l'université de Bordeaux I, s'est livré à une démonstration publique au cours du mois d'octobre.

(Sud-Ouest, 17 octobre 2002)

Soulac

### ANTI ÉROSION

À Soulac, la lutte contre l'érosion marine ne faiblit pas. Vingt tubes géotextiles, pesant 160 tonnes chacun, ont été mis en place pour ralentir la houle et éviter qu'elle ne sape la dune.

(Journal du Médoc, 1er novembre 2002)

### AU SECOURS LES OISEAUX

Un puissant oiseau métallique est venu au secours des migrateurs ailés qui longent la Garonne du coté d'Ambès. Afin d'éviter que des oiseaux percutent les fils de lignes à haute tension, 1200 balises vibrantes et colorées ont été fixées sur les fils grâce à un hélicoptère.

(Sud-Ouest, 26 septembre 2002)

### CARTOGRAPHIE DES MARAIS

Totalement indépendants, les 230 propriétaires du marais Blayais (1300 hectares) pourront bénéficier d'une banque de données constituée par un étudiant de l'université de La Rochelle. État des berges et des vannes, comportement du réseau hydraulique, cartes des lieux, ont été saisis afin de procurer des données fiables aux responsables du Syndicat du marais de Blaye.

(Sud-Ouest, 20 août 2002)

### AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

Créé en 1979, le Syndicat intercommunal d'aménagement rural (SIAR) du canton de Blaye prend en charge l'entretien des berges d'environ 200 km de cours d'eau. Ce syndicat fonctionne avec un budget annuel de 100 000 euros auxquels s'ajoutent des subventions.

(Sud-Ouest, 23 septembre 2002)

### APELLATION "ESTUAIRE"

La communauté de communes (CDC) du canton de Saint-Ciers-sur-Gironde souhaite s'appeler CDC de l'Estuaire. Mais cette "appellation labellisée" est assez prisée et une autre CDC du Médoc souhaite également s'appeler ainsi.

(Sud-Ouest, 19 septembre 2002)

### LOUEZ UN CARRELET

Pour ceux qui veulent s'adonner à la pêche au carrelet sans pour autant en posséder un, l'Office de tourisme de Pauillac propose la location d'un ponton de pêche à la journée. Suivant la saison, mulets, anguilles et crevettes peuvent être au rendez-vous.

Contact : 05 56 59 03 08

(Sud-Ouest, 27 juillet 2002)

### À LA PIBALE !

C'est du 15 novembre au 30 mars que l'on pourra prélever "l'or blanc de l'estuaire", la pibale. Remonter lentement les berges au plus près - tout en évitant les rochers - relever 14 m² de filets toutes les demi-heures, telle sera la vie des pêcheurs professionnels spécialisés de l'estuaire.

(Sud-Ouest, 16 novembre 2002)

### LA CONFRÉRIE DE L'AGNEAU

L'agneau de Pauillac est en vogue : création d'une association à son nom, inauguration d'une bergerie, projet d'exposition à la foire de Bordeaux. Mais les Amis de l'Agneau de Pauillac désirent aller encore plus loin, notamment en créant une confrérie.

(Sud-Ouest, 29 septembre 2002)

### PORT-MÉDOC : C'EST PARTI

Arrivés de Lorient et de Douarnenez, 2 bateaux spécialisés dans le dragage et leur matériel de servitude sont mouillés dans l'anse de la Chambrette, au Verdon. Le dragage du site est en cours et la précision est obtenue grâce au GPS relié à un satellite géostationnaire.

(Journal du Médoc, 8 novembre 2002)

### LA MARÉCHALE

Le très pittoresque port de la Maréchale, à Saint-Seurin-de-Cadourrne, va connaître le bruit des engins de chantier. L'établissement d'une digue en épi, le dragage du chenal, la construction d'un ponton flottant pouvant accueillir 40 bateaux de plaisance, l'aménagement des quais, viendront radicalement modifier la physionomie de ce port déjà connu au Moyen-Âge par les pélerins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

(Sud-Ouest, 6 juin 2002)

### ÉTRANGE ÉPAVE

Une "forme curieuse", repérée depuis plus d'un an sur la plage de la Chambrette, au Verdon, s'avéra être une épave datant de 1540. L'examen des restes de ce bateau est susceptible d'apporter des informations sur la construction navale, mais aussi sur l'évolution de la côte de cet endroit.

(Sud-Ouest, 12 octobre 2002)

### COQUILLES ROMAINES

Les fouilles liées à la construction du tramway bordelais livrent d'étonnantes informations sur l'occupation du site par des Gaulois et des Romains. On savait ces derniers friands d'huitres. Mais, du fait de la découverte de plusieurs épaisseurs de coquilles de 50 cm chacune qui tapissaient le dessous du cours du Chapeau rouge, les experts pensent qu'il ne sagit pas d'une déchetterie, mais bel et bien du drainage d'un sol marécageux.

(Sud-Ouest, 17 octobre 2002)

### L'OBSERVATION DES MATÉRIAUX

Chaque Aquitain consomme 8 tonnes de matériaux par an (à lui seul le tramway a nécessité 600 000 tonnes de granulats) et les ressources non renouvelables s'épuisent. Afin d'offrir un éclairage utile sur les extractions, l'Observatoire régional des matériaux de construction a été créé le 11 septembre dernier.

(Sud-Ouest, 12 septembre 2002)

### LA FIN DES EXTRACTIONS ?

Les matériaux de construction, granulats en particulier, commencent à manquer : l'an passé, les chantiers girondins ont dû importer 3 millions de tonnes de granulats. Mais les considérations économiques voient désormais poindre des considérations environnemen-

tales et le préfet de région n'autorisera plus d'extraction dans l'estuaire de la Gironde. Les matériaux pourraient cependant être prélevés au large des côtes atlantiques.

(Sud-Ouest, 12 septembre 2002)

### MÂCHEFERS

La population de Blanquefort est résolument opposée à l'implantation d'un centre de maturation des mâchefers. Un collectif a été créé et une pétition a été lancée.

(Journal du Médoc, 15 novembre 2002)

### LE BALISAGE DE L'ESTUAIRE

76 bouées lumineuses et 110 autres passives balisent la navigation dans l'estuaire. Les plus imposantes (26 m$^3$) ont été retirées. Toutes les bouées métalliques fonctionnant au gaz propane subiront le même sort. Elles seront remplacées par des consœurs en matières plastiques, fonctionnant à l'énergie solaire.

(Sud-Ouest, 28 août 2002)

### BOUÉE RETRAITÉE

C'est une belle fille, plutôt grande (23 m), mince (3,20 m de diamètre), avenante (18 m$^3$) et bien proportionnée (14 tonnes). À l'issue de près d'un siècle de service, cette bouée à gaz propane (200 à 300 kg à chaque ravitaillement) vient de prendre une retraite justifiée. Exposée au "kilomètre zéro", au Verdon, elle matérialise désormais l'entrée du parc des phares et balises.

(Sud-Ouest, 28 août 2002)

### NATURA 2000

Les consultations sur le réseau européen *Natura 2000* sont reparties, avec les prises de position que cela génère ! Pour décrisper la situation, le préfet de la Gironde souhaite que le chenal de navigation de l'estuaire de la Gironde soit soustrait de la zone de protection.

(Sud-Ouest, 9 octobre 2002)

### LE MASCARET

D'après Jean Paul Parisot, professeur d'astronomie, il existe 60 sites à mascaret dans le monde, mais seulement une dizaine sont à retenir. Celui de la Severn (Grande Bretagne) est célèbre, de même que ceux de l'Amazone (Brésil), du Gange (Inde), du Qiantangtjiang (Chine). Sur la Garonne, Macau, le pont d'Arcins et Podensac font la joie des amateurs, tandis que sur la Dordogne, les villes d'Asques et de Vayres sont renommées.

(Le Résistant, 6 septembre 2002)

### SURFER SUR LE MASCARET

Après avoir parcouru 120 km depuis l'embouchure, la vague déferlante arrive à Saint-Pardon-de-Vayres et propulse des surfers, des canoétistes, mais également un "surf-boat" venu d'Australie. Simple phénomène naturel, le mascaret attire de plus en plus de curieux qui viennent admirer la célèbre vague, mais également se mesurer à elle pour éprouver des sensations.

(Sud-Ouest, 11 octobre 2002)

### L'ESTUAIRE EN CHANTIER

Le Smiddest (Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire) ne chôme pas et étudie la manière d'utiliser les 17 millions d'euros que l'État a alloué, en 2001, pour l'estuaire. Liaisons fluviales, implantation du groupe vocal *Sagittarius* et ponton (à Blaye), pôle nature (Vitrezay), équipements de bateaux ostréicoles, station de mesure de la qualité des eaux vont, entre autres, se répartir la manne financière.

(Haute Gironde, 25 octobre 2002)

### LE PHARE DE GRAVE

Vingt huit mètres de haut, qu'il faut gravir grâce à 108 marches, 144 années d'existence, tel se présente le phare de Grave, au Verdon, qu'il ne faut pas confondre avec le phare de Cordouan. De nos jours, le bâtiment abrite un remarquable musée exposant des sujets variés : les phares, la mer, la résistance, l'histoire, le vignoble, les arts... Enfin, le point de vue sur la pointe du Médoc est imprenable.

(Journal du Médoc, 23 août 2002)

### SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

En septembre dernier, la distribution de pastilles d'iode à la population de 19 communes de l'estuaire a été l'occasion du rappel de consignes en cas d'accident grave à la centrale nucléaire du Blayais. Selon les risques encourus, il faut se mettre à l'abri chez soi en occultant les ouvertures, ou bien évacuer les lieux et rejoindre un point de rassemblement désigné par le maire, soit absorber les pastilles d'iodure de potassium distribuées.

(Journal du Médoc, 20 septembre 2002)

### LE CHENAL ET L'ÉTALE

Autrefois animé par des gabariers et des pêcheurs de "créac", le chenal de Roque de Thau n'est plus fréquenté que par quelques plaisanciers. Ceux-ci ont créé une association (Étale) qui redonne vie à ce havre de paix.

Contact : 05 57 64 81 75

(Haute-Gironde, 27 septembre 2002)

### BASSIN À FLOT

L'agrandissement du port de plaisance de Bordeaux devrait être achevé en 2005. Les collectivités locales, l'État et l'Europe ont prévu d'y consacrer 8,3 millions d'euros. Les abords immédiats des bassins seront également aménagés et abriteront des activités tertiaires.

(Sud-Ouest, 3 octobre 2002)

### L'ESTUAIRE ET SES PÊCHES

Sur l'estuaire de la Gironde, la pêche professionnelle concerne 200 entreprises. Le total des prises vendues s'élève à 680 tonnes et est estimé à 8,6 millions d'euros. En poids, l'espèce la plus commercialisée est l'Alose vraie (400 tonnes), suivie du Maigre (50 t) et de la Lamproie marine (50 t). Puis, viennent la pibale (40 t), l'Anguille (30 t) et la Crevette blanche (20 t). En valeur, la pibale arrive en tête, avec 5,4 millions d'euros, suivie de la Lamproie (1 million d'euros), de l'Alose (0,9 million d'euros), du Maigre et de la Crevette blanche (0,5 million d'euros pour chaque espèce).

(Le Journal d'Océan n° 1, été automne 2002)

rubrique proposée par Claude Businelli

Tour d'horizon

## L'estuaire, voie maritime

Le **trafic portuaire** du 1er septembre au 28 novembre 2002 : 721 navires entrés et sortis.

Cela représente 2 093 000 tonnes dont 1 237 000 à l'importation et 856 000 à l'export.

En hausse à l'importation : les aliments du bétail, les engrais, les charbons. En baisse : les conteneurs. À l'exportation : en hausse, les céréales.

---

Le **Club Maritime et Portuaire** a tenu son assemblée générale à bord de l'*Alienor*. M. J-P. Bitaly reste président, assisté de Mme F. Bouchon et M. F. Blanchy comme vice-président, J. Chastanet, trésorier et D. Lascoux, secrétaire.

---

Les appontements de Pauillac-Trompeloup vont être réhabilités pour le transbordement des éléments de l'**Airbus A 380**, d'un navire de mer à une barge fluviale qui les mènera à Langon, d'où, par la route, ils gagneront Toulouse.

---

Les perspectives de **régionalisation** ne sauraient être sans influence sur le port dont l'autonomie remonte à 1924. Les régions devraient être intéressées de plus près à cette gestion et à son financement. En 1999, la Cour des Comptes a invité l'État à revoir le statut des ports autonomes. Important dossier à suivre.

DB

## Équilibre durable contre développement

Que signifie le « *concept œcuménique* » de développement durable ?
« 'Satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs', *nous répond le Code de l'environnement.* »

De quel développement s'agit-il ?
Celui de la croissance économique ?
« *Tout l'imaginaire moderne repose, en effet, sur le postulat d'une croissance perpétuelle des économies humaines, alors que, partout dans le monde, elle se heurte à des limites d'ordre environnemental, qu'il s'agisse de l'eau, des énergies fossiles, des granulats, des terres arables ou de la biodiversité. (...) Le fond même du problème est que la notion de développement est contradictoire avec celle de limites, contrairement à celle d'équilibre qui, à l'opposé des idées reçues en la matière, n'est jamais fixe mais à réinventer tous les jours. (...) C'est pourquoi la recherche d'un équilibre durable impliquera forcément des révisions déchirantes, particulièrement pour les pays du Nord les plus développés.* »

Propos tenus par **Simon Charbonneau**, professeur de droit de l'environnement à l'Université de Bordeaux I, dans le journal *Sud-Ouest* du 27 août 2002.

## Premier hivernage du *Fleur de Lampaul* à Bordeaux

Le 14 octobre dernier, le navire de la Fondation Nicolas Hulot a jeté l'ancre dans son nouveau port d'attache, Bordeaux. En février, il participera à une semaine d'animations sur l'estuaire en collaboration avec le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde, Curuma, la Maison de l'eau et Océan. Pour en savoir plus : www.fleurdelampaul.org.

## Avis de recherche

Le site de Régulus, à Meschers, est à la recherche de petites mains qui pourraient, d'ici avril 2003, fabriquer une dizaine de mannequins : une Marie Guichard, un Cadet le Naufrageur et son bouc, un Pasteur, une Guincheuse... Le papier mâché de ceux qui sont en place depuis l'ouverture des grottes en 1986, n'a pas résisté au temps et à ses intempéries...

Prendre contact le plus rapidement possible avec Carole Bachelot, responsable du site, au 05 46 39 71 00 ou au 06 03 18 54 42.

LU POUR VOUS - LU POUR VOUS - LU POUR V

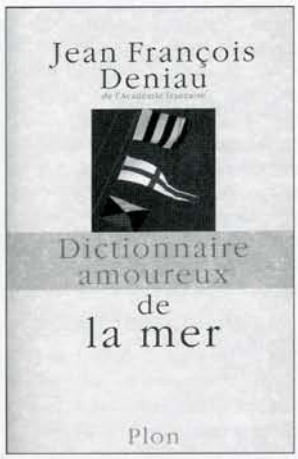


Un dictionnaire ?
Pas vraiment.
Amoureux de la mer ?
L'auteur certainement.

À vrai dire, il s'agit plutôt d'un lexique sélectif composé dans le même esprit que "Une autre histoire de la littérature française", de Jean d'Ormesson.
On y trouve cabestan mais pas guindeau, frégate mais ni brick ni corvette. C'est un choix au goût de l'auteur, qui lui permet de raconter des histoires, d'où la présence de nombre de personnages, de lieux géographiques, dont 14 pages sur les îles et même 8 pages sur les femmes. L'ensemble est divertissant, varié, plein d'anecdotes.

La seule chose regrettable c'est la confusion qui entoure le terme "corsaires". Il déclare qu'il ne faut pas les confondre avec les pirates (p. 106) mais tous hissent le pavillon noir (p. 15). Pourquoi écrire qu'ils « *se battent pour le roi et pour eux-mêmes* » (p. 242) et sembler ignorer que, de 1692 à 1815, des centaines de corsaires ont été les préposés d'armateurs, opérant suivant les règles de l'ordonnance de 1681 ?
Reconnaître que la France est souvent étrangère à son passé maritime c'est bien, mais ne pas réhabiliter les corsaires c'est contribuer à la dégradation de l'identité maritime de notre pays. Quel dommage !

Analyse critique de **Daniel Binaud**

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Facultatif : téléphone _____ courrier électronique : _____@_____

## Abonnement 2003 (quatre numéros)

❑ Je désire souscrire un **abonnement à *L'estuarien* pour l'année 2003** au tarif de **15 €.**

N.B. : les numéros 1 et 2 sont définitivement épuisés.

## Offre de parrainage

Pour deux nouveaux abonnements (*) souscrits (2 x 15 €), nous vous offrons soit un **3e abonnement gratuit**, soit un **guide de l'estuaire** (132 p., quadrichromie, édition française ou anglaise).

Premier abonnement (*) : Mme / M. _____

adresse _____

Second abonnement (*) : Mme / M. _____

adresse _____

Je choisis ❑ un abonnement gratuit ❑ un guide en Français ❑ un guide en Anglais

(*) Exclusivement réservé aux nouveaux abonnés (ne concerne pas le renouvellement pour ceux qui étaient abonnés au Trait d'Union de l'Estuaire).

Bulletin à photocopier et à retourner avec le règlement au Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde, place d'Armes, 33390 - BLAYE.

Tour d'horizon

### PUBLICATIONS RÉCENTES - PUBLICATIONS RÉC

**Deux siècles de constructions et chantiers navals** (milieu XVIIe - milieu XIXe s.) sous la direction de C. Villain-Gandossi.

Il s'agit des actes du 124e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nantes, 1999.

En vente en librairie, 30 euros.

**La Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde** vient de publier le n° 1-2002 consacré au "Cosmopolitisme bordelais".

Née en 1908, cette revue prend un nouvel élan et entend rester ouverte à toutes les périodes de l'histoire, y compris le temps présent.

En vente par abonnement, 25 euros pour un an (2 numéros) auprès des Archives Municipales de Bordeaux, 71 rue du Loup - 33000 - BORDEAUX.

---

Page suivante, l'aviso *Commandant Pimodan - F 787*, lors de son escale à Bordeaux, le 9 novembre 1999.

Aquarelle originale de **Yan de Siber**, reproduite dans son ouvrage "Escales Marine, Bordeaux et estuaire".

© Y. de Siber

Dans le prochain numéro, un dossier "SPÉCIAL PORTS" :
- Royan, port de plaisance
- Le port de Goulée
- Port de Bordeaux : autonomie ou décentralisation ?
- Port-Médoc
- Ports : restons nous mêmes !

**Assemblée générale du Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde** à Saint-Georges-de-Didonne, le 1er février 2003. La matinée, consacrée au thème "TRANSPORT ET NAVIGATION SUR L'ESTUAIRE" est ouverte à tous, l'entrée est gratuite.

À partir de 9h30 : accueil.

10h30 : "**La navigation touristique sur l'estuaire, bilan et perspectives**" par Jean-Pierre Jamay ; 11h00 : film de B. Gaillard "**En remontant l'estuaire de la Gironde**".

Repas sur place (sur réservation avant le 20 janvier au 05 57 42 80 96).

14h30 : assemblée générale de l'association (réservée aux membres du Conservatoire de l'Estuaire).

**Les dimanches 5 janvier, 2 février, 2 mars et 6 avril à la réserve naturelle de Bruges**, visites gratuites avec un guide naturaliste. Inscriptions au 05 56 91 33 65.

**Du 13 au 18 janvier en Haute-Gironde**, Chris Witts, amoureux de l'estuaire de la Severn, sera invité par l'Iddac dans le cadre de l'opération *Paroles d'estuaires**.
Rens. 05 57 42 80 96

**Le 1er février à Saint-Georges-de-Didonne**, assemblée générale du Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde (voir ci-dessus).
Rens. 05 57 42 80 96

**Du 3 au 14 mars en Haute-Gironde**, rencontre avec Alice Vieira, auteur portugaise (opération *Paroles d'estuaires**).
Rens. 05 57 42 80 96

**Le 18 mars, réserve naturelle de Bruges**, sortie nocturne (4,5 euros).
Rens. 05 56 91 33 65

**Le 29 mars à Braud-et-Saint-Louis**, 7e colloque du Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde (programme page 16).
Rens. 05 57 42 80 96

**Du 22 au 30 avril en Haute-Gironde**, rencontre avec Björn Larsson, auteur suédois (opération *Paroles d'estuaires**).
Rens. 05 57 42 80 96

* Détails sur le site Internet du Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde (www.estuairegironde.net) ou sur www.parolestuaires.fr.st

YAN de SIBER
2001